

***Le Regroupement pour
la surveillance du nucléaire***

soumet

une brève critique de

**l'Exposé technique de la CCSN
sur le transport sécuritaire
des générateurs de vapeur**

**présenté aux journalistes et aux parlementaires ainsi qu'aux
membres du Comité permanent des ressources naturelles
de la Chambre des communes**

http://nuclearsafety.gc.ca/fr/pdfs/Presentations/President/2011/March-08-2011-Binder-Presentation-to-Standing-Committee-on-Natural-Resources_f.pdf

***critique préparée par Gordon Edwards, Ph.D., président du
Regroupement pour la surveillance du nucléaire***

le 10 mars 2011

Une brève critique de « l'exposé technique » de la CCSN

La session d'information technique donnée par le personnel de la CCSN aux journalistes et parlementaires en début février présente un sérieux manque d'objectivité.

En omettant sélectivement un certain nombre de faits importants et en déformant quantité d'autres, le personnel de la CCSN a fait une présentation inappropriée, trompeuse et à caractère promotionnel.

Nous commençons avec quelques-unes des plus importantes omissions.

Le personnel de la CCSN a omis de mentionner les faits suivants aux journalistes et députés :

- 1) Aucune mention que **la quantité totale de radioactivité dans ce transport excède très largement le maximum** normalement accepté pour une seule cargaison;
- 2) Aucune mention du plutonium, ou encore qu'**environ 90 % de la masse des matériaux radioactifs à l'intérieur des générateurs de vapeur est le plutonium**, un élément radioactif fabriqué par l'homme et bien connu pour sa radiotoxicité et sa longévité ;
- 3) Aucune mention du fait que **le plutonium contenu à l'intérieur des tuyaux corrodés peut être relâché sous forme d'une fine poudre**, tel que démontré lorsqu'une centaine de travailleurs de Bruce Power en ont inhalé lors de la réfection des réacteurs;
- 4) Aucune mention à l'effet que **Bruce Power déclarait dans une évaluation environnementale en 2006, que les générateurs de vapeur seraient stockés en surface, sur place, jusqu'en 2043 et sous terre par la suite**, et qu'ils ne seraient pas être transportés sur les routes publiques ;
- 5) Aucune mention que **le personnel de la CCSN a formellement approuvé le stockage permanent sur place des générateurs de vapeur tel que le proposait Bruce Power** dans son évaluation environnementale de 2006 ;
- 6) Aucune mention à l'effet que **les plans pour le site de stockage sur place ont fait l'objet d'une entente contractuelle entre Bruce Power et OPG [Ontario Power Generation]**, cette dernière étant la propriétaire des réacteurs de Bruce Power et ultimement de tous déchets radioactifs produits par ces réacteurs ;
- 7) Aucune mention du fait que **Bruce Power et le personnel de la CCSN déclaraient sans équivoque, lors de l'évaluation environnementale de 2006, que les générateurs de vapeur seraient classés déchets radioactifs et ne pouvaient donc pas être recyclés** ;
- 8) Aucune mention qu'**il n'existe pas de marché pour le recyclage de métal radioactif** – que ce n'est qu'en mélangeant le métal contaminé avec beaucoup de métal non contaminé qu'il est possible de duper les consommateurs, en laissant croire qu'il n'y a aucune contamination ;
- 9) Aucune mention que **plusieurs organismes indépendants de l'industrie nucléaire ont déploré la contamination par les déchets radioactifs des stocks mondiaux de métal recyclé** ;

Mentionnons ici quelques exemples de déformation de faits utilisés par le personnel de la CCSN :

- 1) Le personnel de la CCSN affirme qu'environ 50 000 envois d'isotopes médicaux sont faits chaque année – concluant ainsi que l'expédition de générateurs de vapeurs est une activité de routine qui ne crée aucun précédent.***

CEPENDANT

- Il y a une énorme différence entre des produits radioactifs et des déchets radioactifs, comme il y en a une entre les produits chimiques et les déchets chimiques ;
 - Ce serait le premier transport jamais fait de déchets radioactifs depuis un réacteur nucléaire décrépit sur les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent, et cela établirait un précédent pour de nombreux transports à venir ;
 - Les isotopes médicaux ont une durée de vie dangereuse assez courte mesurée en heures, en jours ou en semaines, alors que le plutonium contenu dans les générateurs de vapeur pose un danger pour des dizaines de milliers d'années s'il est libéré ;
- 2) Le personnel de la CCSN affirme que chacun des générateurs de vapeur contient moins de 4 grammes de matières radioactives.***

TOUTEFOIS

- Rappporter la radioactivité en grammes n'est pas scientifique et habituellement trompeur, puisque la seule unité de mesure appropriée pour la radioactivité est le becquerel ;
 - La radioactivité contenue dans les générateurs de vapeur, soit environ 4 millions de millions de becquerels, est environ 60 fois plus grande que le maximum de radioactivité normalement alloué pour le transport sur les lacs et rivières ;
 - La radioactivité totale contenue dans les générateurs de vapeur est environ 6 fois plus grande que le maximum normalement alloué pour le transport océanique ;
- 3) Le personnel de la CCSN affirme que le rayonnement gamma auquel on est exposé en présence d'un seul générateur de vapeur, soit 0,08 millisieverts par heure, rend la présence à proximité sécuritaire.***

CEPENDANT

- La limite de dose de rayonnement ANNUELLE pour le public (1 mSv) serait dépassée par un facteur de 2 en UNE JOURNÉE SEULEMENT passée à proximité d'un générateur de vapeur, soit $0,08 \times 24 = 1,92$;
- La proximité d'un générateur de vapeur pendant une année donnerait lieu à une dose de rayonnement 700 fois plus grande que la limite de dose annuelle ;
- La CCNS a une responsabilité légale de disséminer des informations techniques objectives et scientifiques, mais l'information qu'elle présente ici n'est ni objective, ni scientifique ;

Une brève critique de « l'exposé technique » de la CCSN

- 4) Le personnel de la CCSN affirme que la quantité de radioactivité contenue dans un seul générateur de vapeur est moindre que celle contenue dans un « pacemaker ».***

TOUTEFOIS

- Les « pacemakers » d'aujourd'hui ne sont pas radioactifs – on ne les utilise plus depuis 25 ans, les « pacemakers » nucléaires étant une technologie dangereuse ;
 - Un nombre infime de patients relativement âgés portent encore ce genre de « pacemaker » nucléaire, et une chirurgie thoracique est nécessaire pour les retirer au décès afin de les envoyer à une installation de gestion de déchets radioactifs ;
 - La quantité de matériel radioactif dans un seul générateur de vapeur est substantiellement plus grande que la radioactivité contenue dans un seul « pacemaker » nucléaire, qu'elle soit mesurée en grammes ou en becquerels ;
- 5) Le personnel de la CCSN affirme que la dose de rayonnement maximale pour un membre du public dans le cas du pire accident serait moins de 1 % de la limite de dose annuelle pour un membre du public.***

CEPENDANT

- Des analyses indépendantes ont démontré que dans le cas d'un VRAI cas de pire accident qui surviendrait dans le port de Owen Sound et impliquant un seul générateur de vapeur pourrait excéder par beaucoup le seuil d'intervention pour l'eau potable de Santé Canada ;
 - Des analyses indépendantes ont aussi démontré qu'un accident impliquant un seul générateur de vapeur dans une écluse a le potentiel d'excéder le seuil d'intervention pour l'eau potable de Santé Canada dans plusieurs scénarios d'accident ;
 - Des analyses indépendantes ont finalement démontré qu'un accident impliquant quatre générateurs de vapeur a le potentiel d'excéder le seuil d'intervention pour l'eau potable de Santé Canada en présumant des conditions minimales d'émissions;
- 6) Le personnel de la CCSN affirme que le traitement de la cargaison proposée ferait en sorte que 90 % du « métal propre » serait recyclé et que cette opération est « bonne pour l'environnement ».***

TOUTEFOIS

- Comme la CCSN l'a correctement affirmé dans son document de la commission membre « CMD10-H19 », l'installation de la société suédoise Studsvik est « spécialisée dans le recyclage de métal contaminé » – ce qui n'a rien à voir avec le recyclage de « métal propre » ;
- Lors de la consultation publique de la CCSN en septembre, un porte-parole de la Studsvik a décrit comment le métal contaminé provenant des générateurs de vapeur est mélangé avec du métal non contaminé dans un ratio de 1 pour 10 ;
- La Steel Manufacturers Association s'est déclarée tout à fait opposée à la pratique de mixage du métal radioactivement contaminé provenant d'installations nucléaires avec du métal non contaminé.